

L'UNIVERSITE D'ISTANBUL
INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

**LA PERSPECTIVE ACTIONNELLE DANS
L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ETRANGERES**

Ekrem KALKAN

(2013)

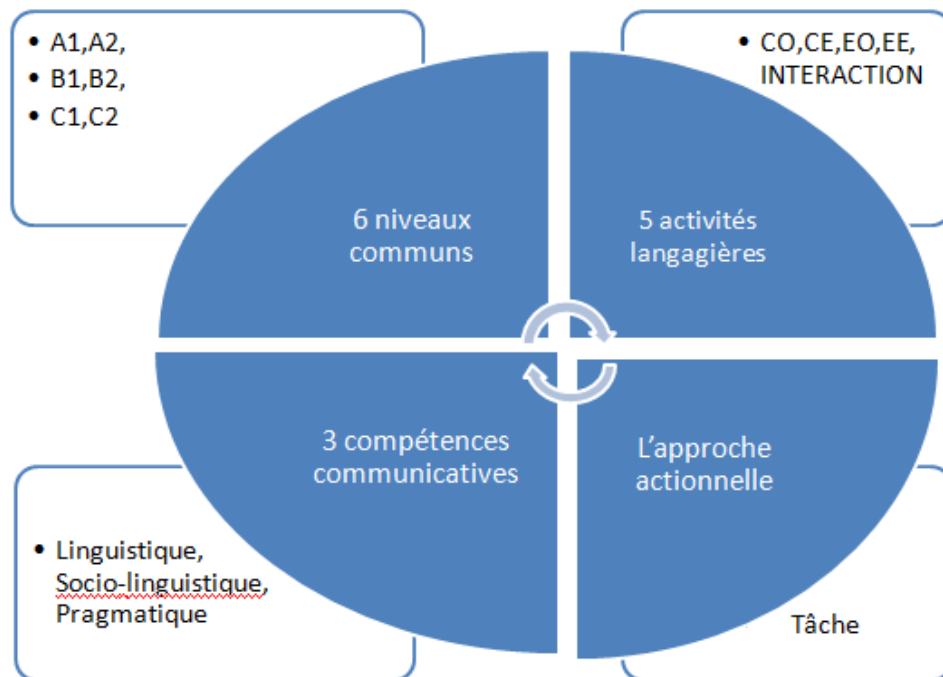
Avant-propos

De tout temps les méthodologies proposées en FLE se sont enrichies. Elles ont évolué avec la société, suivant les avancées tant sociales que scientifiques et techniques. Enfin, avec l'arrivée du CECR, la perspective actionnelle s'impose. Cette méthodologie est en plein développement ces dernières années.

La Perspective Actionnelle et le CECRL

La perspective actionnelle est l'une des quatre (r)évolutions proposées par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) rédigé par le Conseil de l'Europe en 2001. En effet, le cadre, qui n'est ni un manuel ni un référentiel de langue mais un outil visant à fournir une base commune pour l'enseignement et l'apprentissage des langues propose les quatre axes de réflexion suivants :

Le cadre propose les quatre axes de réflexion suivants:



1) Les six niveaux communs de référence allant du niveau A1 (niveau introductif) au niveau C2 (maîtrise), en passant par les niveaux A2 (niveau intermédiaire), B1 (niveau seuil), B2 (niveau avancé) et C1 (utilisateur autonome).

2) Les cinq activités langagières, à savoir: la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale en continu, la production orale en interaction et la production écrite.

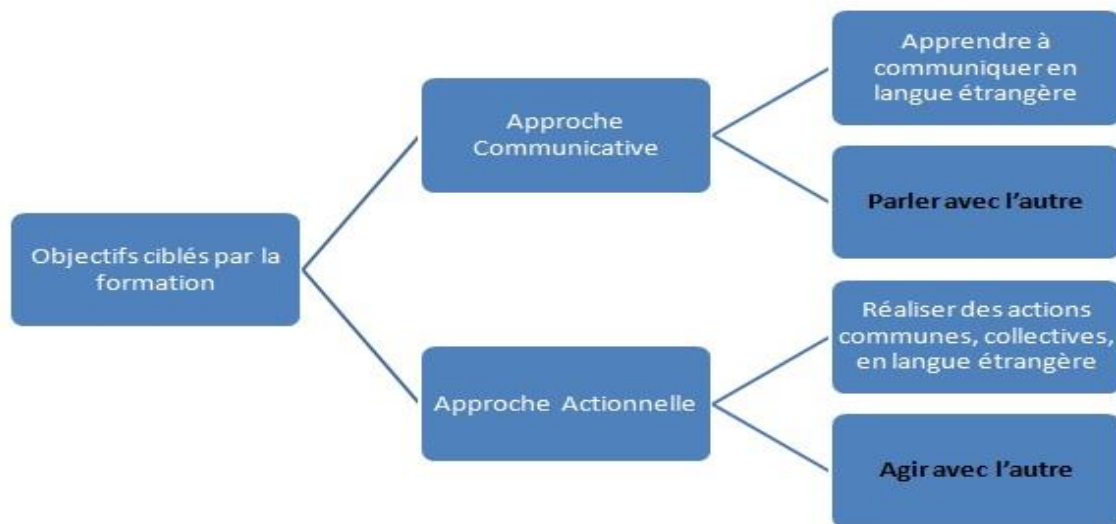
3) Les trois composantes de la compétence communicative : la composante linguistique (qui a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la syntaxe et à la phonologie), la composante socio-linguistique (qui considère la langue comme un phénomène social avec ses

marqueurs de relations sociales, ses dialectes et accents) et la composante pragmatique (qui fait le lien entre le locuteur et la situation dans ce sens qu'elle renvoie directement au choix de stratégies discursives pour atteindre un but précis).

4) *Une nouvelle perspective d'enseignement et d'apprentissage des langues*: la perspective actionnelle qui considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

La Perspective Actionnelle se base, comme son nom l'indique, sur l'action. Elle s'inscrit dans un nouveau modèle cognitif et pédagogique qui s'inspire de l'approche communicative.

Une comparaison de l'approche communicative et de la perspective actionnelle :



Selon Perspective Actionnelle : On ne communique plus seulement pour parler avec l'autre mais pour agir avec l'autre.

La définition proposée par le CECR est la suivante :

La perspective privilégiée ici est, très généralement aussi, de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification. Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé. La perspective actionnelle prend donc aussi en compte les ressources cognitives, affectives, volitives et l'ensemble des capacités que possède et met en œuvre l'acteur social. (Conseil,2000 :15)

Dans cette définition, différents termes sont importants. Dans un premier temps, la perspective actionnelle se distingue des méthodologies précédentes sur le statut des apprenants. Dans la perspective actionnelle on distingue les « apprenants » et les « usagers » d'une langue et on les réunit sous le terme d'« acteurs sociaux ». Au-delà de leur capacité à apprendre et utiliser une langue, ils doivent agir, qui plus est dans un environnement social. C'est un changement fondamental qui va avoir bien des implications sur la manière d'enseigner. Il ne s'agira plus uniquement d'enseigner la langue et l'usage de celle-ci mais également l'action qu'elle suppose.

Caractéristiques de toute forme d'usage et d'apprentissage d'une langue

L'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de compétences générales et, notamment une compétence à communiquer langagièrement. Ils mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des contextes et des conditions variés et en se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes à l'intérieur de domaines particuliers, en mobilisant les stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer. Le contrôle de ces activités par les interlocuteurs conduit au renforcement ou à la modification des compétences.

- *Les compétences* sont l'ensemble des connaissances, des habiletés et des dispositions qui permettent d'agir.
- *Les compétences générales* ne sont pas propres à la langue mais sont celles auxquelles on fait appel pour des activités de toutes sortes, y compris langagières.
- *Le contexte* renvoie à la multitude des événements et des paramètres de la situation (physiques et autres), propres à la personne mais aussi extérieurs à elle, dans laquelle s'inscrivent les actes de communication.
- *Les activités langagières* impliquent l'exercice de la compétence à communiquer langagièrement, dans un domaine déterminé, pour traiter (recevoir et/ou produire) un ou des textes en vue de réaliser une tâche.
- *Le processus langagier* renvoie à la suite des événements neurologiques et physiologiques qui participent à la réception et à la production d'écrit et d'oral.
- Est définie comme *texte* toute séquence discursive (orale et/ou écrite) inscrite dans un domaine particulier et donnant lieu, comme objet ou comme visée, comme produit ou comme processus, à activité langagière au cours de la réalisation d'une tâche.
- *Par domaine* on convient de désigner de grands secteurs de la vie sociale où se réalisent les interventions des acteurs sociaux. Au niveau le plus général, on s'en tient à des catégorisations majeures intéressant l'enseignement/apprentissage des langues : domaine éducationnel, domaine professionnel, domaine public, domaine personnel.

- Est considéré comme *stratégie* tout agencement organisé, finalisé et réglé d'opérations choisies par un individu pour accomplir une tâche qu'il se donne ou qui se présente à lui

Dans la suite de la définition donnée par le CECR, la notion de *tâche* intervient.

Est définie comme tâche toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé. Il peut s'agir tout aussi bien, suivant cette définition, de déplacer une armoire, d'écrire un livre, d'emporter la décision dans la négociation d'un contrat, de faire une partie de cartes, de commander un repas dans un restaurant, de traduire un texte en langue étrangère ou de préparer en groupe un journal de classe.

La perspective actionnelle considère que communiquer c'est agir, vivre. La communication n'a de sens que dans l'action réelle. La pédagogie ne se fait donc plus par simulation et situations imaginaires lointaines, mais par l'emploi de la langue cible dans la société réelle « classe de langue », et par projets

Avec la perspective actionnelle, on entre dans le paradigme d'une pédagogie de projet ou la classe s'apparente à de micro-sociétés. Les apprenants doivent pouvoir s'identifier en tant qu'« usagers » ; de la langue cible. Ceci pose un défi aux enseignants qui, entre le groupe classe et chacun des apprenants, doivent composer des environnements et des scénarios inspirés du réel devant permettre une simulation d'immersion motivante en langue étrangère.

Qu'est-ce qu'une « tâche » exactement ?

Tous les jours, nous devons réaliser des « tâches » : préparer un repas pour des invités, acheter un billet de train, monter une armoire que nous venons d'acheter, etc. Dans certains cas, nous devons employer la langue, et pour d'autres, ce n'est pas nécessaire. Ce qui nous intéresse, c'est bien entendu, lorsque nous devons employer la langue.

Observons cet exemple :

Quand nous nous approchons du guichet d'une gare pour acheter un billet de train, notre principal objectif est d'obtenir le billet pour aller rendre visite à un ami. Pour atteindre ce but, nous devons savoir comment nous rendre à la gare, comment adresser la parole à l'employé du guichet, savoir lui demander les horaires et peut-être même s'il y a des offres spéciales. La langue est un outil essentiel pour atteindre notre but, mais c'est bien d'un outil dont il s'agit et non d'un objectif en soi (pour acheter un billet, je devrai utiliser des structures grammaticales mais le but n'est pas de montrer à l'employé de la SNCF que je sais conjuguer mes verbes). L'attention est portée sur l'objectif de la « tâche » à accomplir (le billet de train pour rendre visite à un ami) et non pas la pratique de la langue en soi.

Dans ce cas, nous parlons d'une tâche centrée sur le sens (c'est-à-dire sur « quoi » et « pour quoi » plutôt que sur « comment »), et c'est ce qui la rend communicative.

Tâche ou activité ?

Pour qu'on puisse dire qu'une activité est une tâche, il faut qu'elle soit réalisée en coopération, qu'elle incite à la communication entre les apprenants et qu'elle débouche sur un résultat concret. Voici de façon plus détaillée, les critères qu'elle doit remplir :

1. La tâche est un plan de travail.

On se fixe un objectif final et des étapes générales à suivre pour l'atteindre, sans spécifier quelles sont les structures linguistiques que les apprenants devront utiliser car ce sont eux qui, à chaque instant, choisissent la langue qu'ils utiliseront en fonction de leur besoin. Les tâches sont donc un cadre d'action à l'intérieur duquel les apprenants évoluent librement.

2. Elle est centrée sur le sens (son intention est donc de permettre la communication entre les apprenants, afin d'obtenir quelque chose et non pas de leur faire utiliser l'impératif ou le comparatif). La langue est un outil pour atteindre un objectif et non l'objectif en soi.

3. Elle implique la mise en place de processus réels d'utilisation de la langue.

Les activités peuvent ressembler à celles de la vie réelle (remplir un formulaire) ou pas (trouver cinq différences entre deux images), mais les processus communicatifs utilisés doivent être ceux du monde réel. Exemple : dans une conversation authentique, nous devons essayer de nous exprimer de sorte à être compris par les autres ou bien, raconter une anecdote mais nous n'avons pas à réciter par cœur des listes de verbes ou des dialogues. Si une activité est basée sur l'un de ces deux derniers exemples, nous ne pouvons pas parler de processus réels d'usage de la langue

4. Elle peut impliquer le recours à n'importe quelle compétence linguistique ou à plusieurs à la fois. Elle peut donc impliquer l'utilisation des compréhensions orales ou écrites ou des productions orales ou écrites, voire de toutes ces compétences à la fois.

5. Elle met en place des processus cognitifs, c'est-à-dire de pensée. Si les apprenants doivent atteindre ensemble un objectif, ils devront se mettre d'accord sur la façon d'y arriver, choisir l'information importante à leurs yeux, valoriser différents avis et choix de langues, etc. Ces processus cognitifs sont beaucoup plus complexes que ceux qui sont employés dans une activité où il n'y a qu'à répéter un modèle linguistique prédéfini.

6. Elle aboutit à un produit clairement communicatif, objectif final d'une tâche. (une fiche avec les renseignements personnels d'un camarade de classe, un poème, une liste de conseils pour avoir une vie saine, un livre de recettes de classe, etc.)

Les étapes d'une tâche :

- *La micro-tâche* : un énoncé = un objectif

Objectifs: De comprendre instantanément l'objectif d'un énoncé entendu. De produire spontanément des énoncés répondant à un objectif (sentiment, émotion, besoin ou idée)

- *Les activités signifiantes*

Objectifs : Faire agir les élèves avec l'outil linguistique dans de (presque!) vraies situations de communication

- *La Tâche Finale associée à un Projet Pédagogique*

Le professeur doit amener ses élèves vers l'autonomie langagière qui leur permettra de s'exprimer de façon personnelle sur le thème choisie pour la séquence.

- *Le projet / la séquence-scénario*

Objectifs : Donner du sens au travail linguistique en associant les élèves à la recherche des moyens, linguistiques ou non, de résoudre un problème, de mener à bien un projet, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Conseil de l'Europe (2000). *Un cadre européen commun de référence pour les langues.*

Apprendre, Enseigner, Evaluer

Document consultable en ligne : www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf

<http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article64>

<http://www.cesep.be/ETUDES/TECHNO/Wiki.pdf>

<http://domisweb.free.fr/cadre/index.php/tasks/sign>

<http://www.ph-ludwigsburg.de/html/2b-frnz-s>

[01/overmann/glossaire/tachequestcequneCONEJO%20LOPEZ-LAGO2006.pdf](http://www.ph-ludwigsburg.de/html/2b-frnz-s-01/overmann/glossaire/tachequestcequneCONEJO%20LOPEZ-LAGO2006.pdf)

<http://www.ph-ludwigsburg.de/html/2b-frnz-s->

[01/overmann/glossaire/PerspectiveationnelleBagnoliRuel.pdf](http://www.ph-ludwigsburg.de/html/2b-frnz-s-01/overmann/glossaire/PerspectiveationnelleBagnoliRuel.pdf)